

# Morgane 7 ans, PRIVÉE D'ÉCOLE

▶ Sans solution de transport, hormis une option à 1.400€/mois, Christelle doit trouver une autre structure pour sa fille

▶ *“Ce n'est pas une démarche facile de se diriger vers les médias. Mais là, acculée, dos au mur avec un enfant qui est victime d'une situation incompréhensible, je n'ai plus le choix...”*

Christelle François, la maman de Morgane, 7 ans, autiste, a décidé de partir au combat pour un accompagnement adapté. La dernière mauvaise nouvelle est celle de trop.

Dorénavant, Morgane ne dispose plus d'un transport pour se rendre à l'école et le verdict du PMS, appelé à la rescousse, est sans appel : Morgane doit changer d'école.

*“Là, je suis bloquée. On vit en région namuroise, à la limite avec le Brabant wallon où ma fille est scolarisée à Chastre. Il n'existe pas de ramassage scolaire entre les deux provinces et les transports en commun ne sont pas une option faisable. Morgane a des soucis avec ses membres qui l'empêchent de se mouvoir facilement.”*

**CHRISTELLE, AU PRIX DE** gros sacrifices financiers, s'est pourtant démenée afin de trouver une solution, via une ASBL qui travaille avec des bénévoles... *“Si on peut appeler cela des bénévoles, même si les chauffeurs sont charmants et très gentils avec Morgane. L'association n'est en principe pas prévue pour trans-*

*porter des autistes mais, vu le manque de solution, ils ont fini par accepter.”*

**“Est-ce que l'on peut imaginer l'impact d'une telle décision sur mon enfant ?”**

Dont coût? 45 euros/jour! Mais voilà, pour permettre à Morgane de suivre une scolarité adaptée, dans une école où tout se passe parfaitement pour l'enfant, la famille fait ce gros effort financier.

Au fil du temps, des soucis sont apparus au sein de l'ASBL et finalement, le chauffeur habituel de Morgane a changé d'institution. Du coup, l'accord initial ne tenait plus. *“Au 1<sup>er</sup> septembre, quand vous apprenez cela, cela fait un choc mais le chauffeur de Morgane a fait le nécessaire pour continuer ce service via une autre ASBL.”*

Tout allait donc bien jusqu'à il y a peu où le chauffeur a cessé l'activité. *“Mardi dernier, on nous avise en pleine journée que Morgane ne pourra être ramenée à la maison ! La seule option pour continuer ce transport serait de faire sortir Morgane une heure plus tôt*

*de l'école. C'est tout bonnement ingérable !”*

Contact est pris avec l'AVIQ, la mutuelle, d'autres associations mais les pistes s'avèrent impayables. *“La Croix-Rouge demande 70 euros/jour. Une autre ASBL... 100 ! C'est inacceptable de constater qu'un problème structurel existe pour les enfants avec handicap !”*

**APRÈS AVOIR AVISÉ** l'école, un contact est établi avec le PMS. *“J'ai été contactée avant-hier. La réponse du PMS ? On me suggère de la changer d'école. Mais voilà, une école ne se trouve pas comme cela. Ici, Morgane bénéficie de classe adaptée, l'école lui correspond parfaitement bien, c'est l'école idéale avec un encadrement adapté à sa problématique. Est-ce que l'on peut imaginer l'impact d'une telle décision sur mon enfant ? À Chastre, elle s'est créée un réseau social, elle a des amis, des repères. Je suis scotchée...”*

Aujourd'hui, Christelle est désespérée. À la recherche d'une solution pour sa fille, elle sait que trouver une autre école va lui demander près d'un an, pour avoir la garantie que Morgane puisse être scolarisée dans des conditions similaires à celles de Chastre...

Saul

# LAISSÉ 6 HEURES dehors à l'école!

► Adrien, 10 ans, autiste Asperger, est resté de 8h30 à 14h30 dans la cour

► Sandrine est révoltée. Adrien, c'est son fils, sa bataille. Alors, lorsqu'on a le malheur de ne pas le traiter comme il se doit, Sandrine monte au créneau !

Ce mardi, comme tous les jours, Adrien, 10 ans, se rend à l'école avec sa maman. "Par bonheur, et au fruit d'importants efforts, Adrien, autiste Asperger, a l'usage de la parole. Cela lui permet d'ailleurs de suivre une scolarité dans une école ordinaire, pour la plus grande satisfaction de tous. Mais il n'empêche qu'il a des comportements autistes et que

*certaines choses doivent se dérouler d'une certaine manière..."*

Lorsqu'il arrive à l'école, Adrien a en effet besoin d'un petit moment pour décanter dans sa tête. Il reste donc un peu seul, le temps de se sentir prêt à rejoindre ses camarades de classe. "Mais ce mardi, visiblement, lorsque j'ai été le chercher, sa professeur m'a indiqué qu'Adrien n'avait pas été très sage... sans m'en dire beaucoup plus. Après avoir pris mes renseignements, j'apprends que mon fils est resté seul dehors de 8h30 à 14h30 malgré la météo ! Visiblement, on est venu quelques fois vers lui sans pour autant faire le nécessaire pour qu'il se calme ou qu'il puisse rejoindre la classe. Je trouve cela complètement inadmissible !"

Saul

## L'AUTISME, mal compris, peu soutenu

► La ministre Fremault a eu la visite d'une délégation du Gamp ce mercredi

► Plusieurs parents d'enfants autistes étaient présents à la 58<sup>e</sup> action du Gamp (Groupe d'action qui dénonce le manque de places pour personnes handicapées de grande dépendance) de ce mercredi 24 janvier et à la rencontre avec la ministre Céline Fremault, en charge de la politique du handicap à Bruxelles.

Les parents ont évoqué des situations particulièrement difficiles liées à la prise en compte de l'autisme, aussi bien dans les services spécialisés que dans les services généralistes. Entre autres, ils ont mis en exergue les exclusions fréquentes des services ou l'impossibilité d'y intégrer leurs enfants faute de personnel formé et suffisant en nombre. Ils ont aussi pointé l'absence de répit, dont pourtant ils ont tellement besoin pour se ressourcer.

**DES ÉDUCATEURS** confrontés à l'accueil d'adultes autistes lourdement handicapés étaient aussi présents pour demander un renforcement du personnel dans les centres spécialisés. "Hélas, nous sommes encore et toujours forcés de constater que lorsqu'un centre choisit d'accueillir une po-

pulation présentant des difficultés graves de comportement, en lui évitant ainsi de croupir dans un hôpital psychiatrique, elle est pénalisée par des normes d'encadrement insuffisantes. Celles-ci devraient être doublées pour faire face à l'accueil de certaines personnes !"

La ministre, qui a déjà mis en place et en œuvre une programmation d'ouverture de places pour les années à venir, déplore la carence de budgets suffisants pour mener à bien toutes les politiques du handicap.

Elle a promis que les normes d'encadrement seront renforcées avant la fin de la législature.

Elle s'est aussi engagée à soutenir davantage les formations aux bonnes pratiques qu'elle a elle-même demandé au monde associatif de développer.

Saul